



Évaluation environnementale et demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction du projet Wheeler River

Audience publique –
Partie 2

Présentation du
personnel de la CCSN

8 décembre 2025
CMD 25-H9.C



Soumission de document à l'intention des commissaires

Le document à l'intention des commissaires (CMD) supplémentaire du personnel de la CCSN a été affiché le 24 novembre 2025

Le CMD supplémentaire comprend l'évaluation actualisée de même que les conclusions et recommandations finales du personnel de la CCSN à l'égard du processus de demande de permis et d'évaluation environnementale (EE) ainsi que des activités de consultation et de mobilisation à ce jour

The image shows the cover page of a document titled "CMD 25-H9.D - CNSC Staff Submission". The page includes the Canadian Nuclear Safety Commission logo, the word "Canada", and the title "CMD 25-H9.D - CNSC Staff Submission". Below the title, it says "Denison Mines Corp. Licence Application to Prepare Site and Construct the Wheeler River Project – Supplemental Information for Part 2". To the right, there is a large graphic with a blue and white design, featuring the text "Indigenous Consultation Report Supplemental Submission: Wheeler River Project November 2025". The graphic also includes the CNSC logo and the text "Canada's Nuclear Regulator". The bottom of the page has the Canadian Nuclear Safety Commission logo and the word "Canada".



Vue d'ensemble

3

- Mises à jour depuis le 8 octobre 2025
- Interventions
- Consultation et mobilisation des Autochtones
 - contexte de la consultation et de la mobilisation liées à Wheeler River
 - activités de consultation propres à l'EE et à la demande de permis visant Wheeler River
 - état de la consultation, et questions et préoccupations soulevées par les Nations et communautés autochtones
 - évaluation des répercussions potentielles sur les droits
 - engagements du personnel de la CCSN à l'égard des Nations et communautés autochtones
- Conclusions et recommandations du personnel de la CCSN



Audience de la Commission, 8 décembre 2025
CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

MISES À JOUR DEPUIS LE 8 OCTOBRE 2025



Conditions de l'évaluation environnementale

5

Sur les
5 conditions d'EE proposées, 3 contiennent des critères de clôture à respecter avant d'entamer les activités de préparation de l'emplacement

Les conditions d'EE suivantes font l'objet d'un examen :

- **EE3 (mesures d'atténuation pour le caribou conformément au programme de rétablissement fédéral) :**
a été soumise au personnel de la CCSN et fait l'objet d'un examen
- **EE4 (relevés de référence supplémentaires sur les chauves-souris) :**
a satisfait à certains des critères de clôture; les critères finaux font l'objet d'un examen par le personnel de la CCSN
- **EE5 (surveillance des effets négatifs sur les espèces sauvages inscrites) :**
a satisfait à certains des critères de clôture; les critères finaux font l'objet d'un examen par le personnel de la CCSN



Engagements réglementaires

Sur les
**8 engagements
réglementaires
proposés**, 6
contiennent des
critères de clôture à
respecter avant
d'entamer les
travaux de
construction
préliminaires

Examens des engagements réglementaires en cours :

- **DP-01 (conception de la surveillance des parois de congélation) :**
Les conceptions ont été soumises et font l'objet d'un examen par le personnel de la CCSN
- **DP-02 (conception du champ de captage) :**
Les conceptions ont été soumises et font l'objet d'un examen par le personnel de la CCSN
- **DP-03 (gestion des eaux de surface du site) :**
Le plan a été soumis et fait l'objet d'un examen par le personnel de la CCSN
- **DP-04 (conception de l'usine de concentration) :**
Les critères ont été soumis, et le personnel de la CCSN a déterminé qu'ils **satisfaisaient aux critères de clôture**
- **DP-05 (matériaux cimentaires) :**
Des renseignements ont été soumis et font l'objet d'un examen par le personnel de la CCSN
- **GUPI-01 (critères de conception en matière de protection-incendie) :**
Les critères ont été soumis, et le personnel de la CCSN a déterminé qu'ils **satisfaisaient aux critères de clôture**



Réponse à la question non résolue de la Commission

7

Question : *Les matériaux que Denison propose d'utiliser pour déclasser son champ de captage (coulis et bentonite) pourraient se dénaturer au fil du temps. Quelle est l'opinion du personnel à ce sujet?*

Réponse du personnel de la CCSN :

- Denison a fourni suffisamment de renseignements pour satisfaire aux exigences en matière d'EE et d'autorisation visant la préparation de l'emplacement/construction
- Après avoir examiné l'énoncé des incidences environnementales (EIE) et le plan préliminaire de déclassement (PPD), le personnel de la CCSN est convaincu que les plans de déclassement proposés protégeront l'environnement et qu'ils tiennent compte de la dénaturation possible du coulis et de la bentonite au fil du temps
- Avant toute activité liée au déclassement, Denison doit fournir au personnel de la CCSN des renseignements détaillés sur les techniques de déclassement, lesquelles doivent assurer la sûreté à long terme



Garantie financière

8

- Denison a soumis un projet d'instrument de garantie financière à la Commission aux fins d'examen
- En date du 24 novembre, le personnel de la CCSN examinait cet instrument par rapport aux exigences
- Le personnel de la CCSN collabore avec le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan dans le cadre de ces travaux



Confirmation des conclusions et recommandations

Les mises à jour soumises depuis le 8 octobre confirment les conclusions et recommandations présentées à la Commission par le personnel de la CCSN

Le personnel de la CCSN confirme que le rapport d'EE et la demande de permis sont conformes aux exigences énoncées dans la LCEE 2012* et la LSRN**, respectivement

Le personnel de la CCSN réitère sa recommandation selon laquelle le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets négatifs sur l'environnement, compte tenu de la mise en œuvre des mesures d'atténuation, et que le projet protégera l'environnement et les personnes

***LCEE 2012** : *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*

****LSRN** : *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*



Audience de la Commission, 8 décembre 2025

CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

INTERVENTIONS



Programme de financement des participants

11

Projet Wheeler River de Denison :

- Étape 1 : Examen de l'ébauche d'EIE
- Étape 2 : Participation aux dernières phases du processus d'examen réglementaire

404 723 \$ pour l'étape 1

545 639,94 \$ pour l'étape 2

Attribution totale :

950 362,94 \$

- Première Nation d'English River (PNER)
- Association locale des Métis de Kineepik (KML)
- Bande indienne de Lac La Ronge (BILLR)
- Nation métisse de la Saskatchewan (NMS)
- Nation des Cris de Peter Ballantyne (NCPB)
- Bureau des terres et des ressources de Ya'thi Néné (BTRYN)
- Nation dénée de Birch Narrows (NDBN)
- Grand conseil de Prince Albert (GCPA)
- Saskatchewan Environmental Society et Projet pour la transparence nucléaire
- Mines Alerte Canada



Interventions et thèmes principaux

12

Intervenants :

7 provenant des Nations autochtones

6 provenant des organisations non gouvernementales de l'environnement

7 provenant des membres du public

5 provenant de l'industrie



Consultation des Autochtones



Sûreté des eaux souterraines et des eaux de surface



Première utilisation d'une technologie de récupération in situ (RIS) dans une mine d'uranium canadienne



Expositions des travailleurs ou du public au radon



Gestion des déchets radioactifs



Déclassement, y compris la sûreté et les garanties financières



Audience de la Commission, 8 décembre 2025

CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

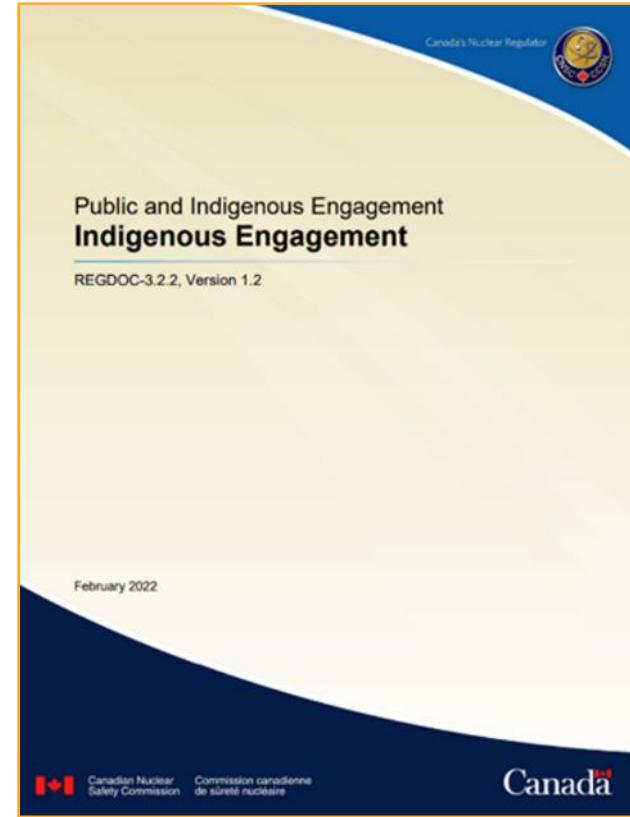
CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : CONTEXTE



Approche de la consultation des Nations et communautés autochtones (1/2)

L'approche du personnel de la CCSN en matière de consultation des Nations et communautés autochtones est guidée par ce qui suit :

- l'engagement de la CCSN à l'égard de la réconciliation
- l'**obligation de consulter** et, s'il y a lieu, d'accorder
- la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*
- le **REGDOC-3.2.2, Mobilisation des Autochtones**





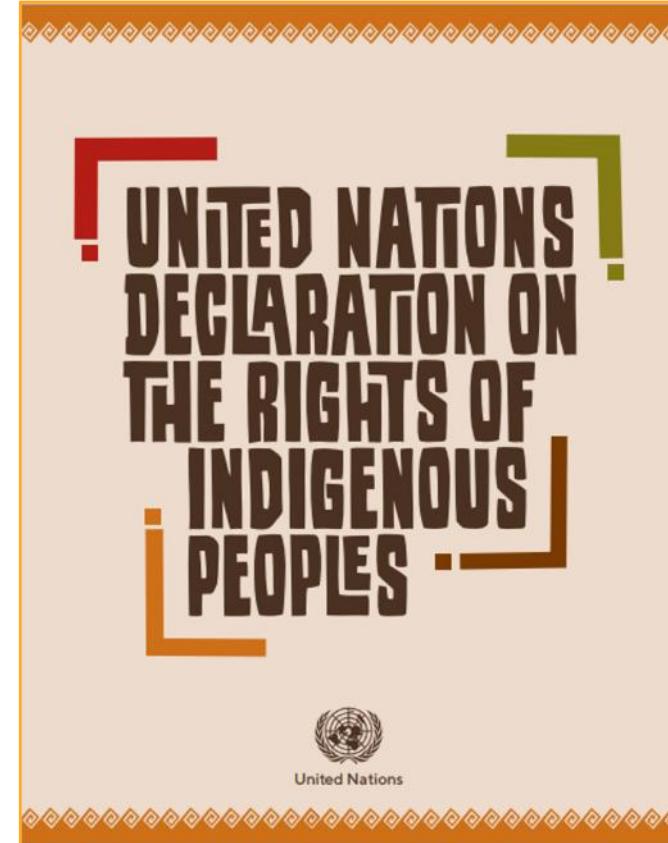
Approche de la consultation des Nations et communautés autochtones (2/2)

15

L'approche de la CCSN en matière de consultation respecte les principes articulés dans la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNU)*, notamment le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC)

La CCSN utilise actuellement les sources d'orientation suivantes pour appliquer le CPLCC :

- *Principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones*
- *Document d'information : Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*



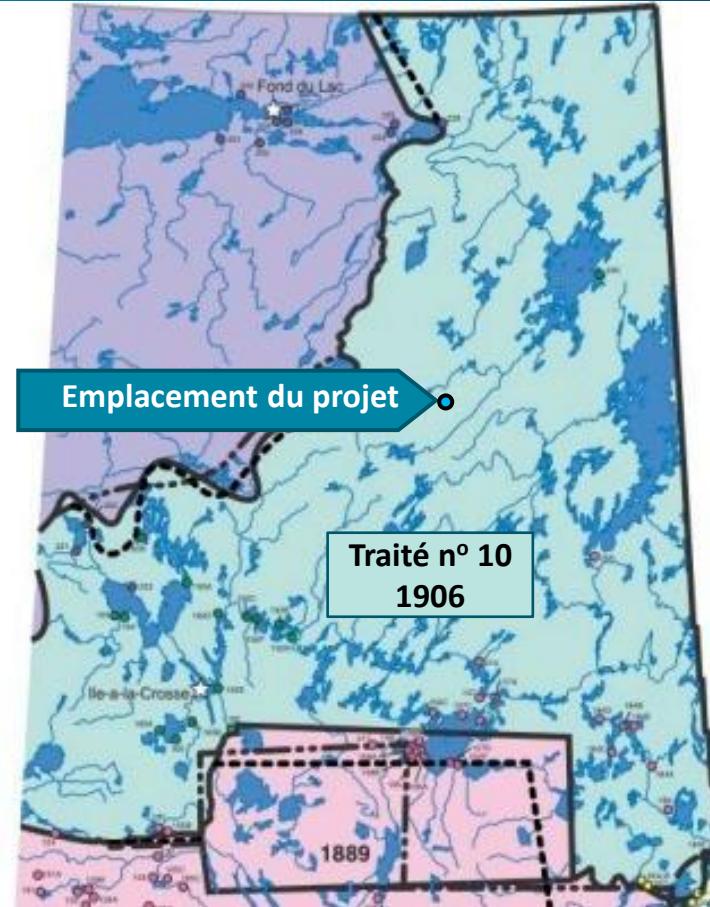


Droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis

16

Le projet Wheeler River est situé dans le bassin d'Athabasca, en Saskatchewan.

Il se trouve dans les limites du territoire visé par le Traité n° 10, de **Nuhtsiye-Kwi Benéne** (terres ancestrales) de la PNER, du territoire ancestral de la KML, de la patrie des Métis ainsi que de Nuhénéné, le territoire traditionnel des Dénésulines d'Athabasca.





Nations et communautés autochtones identifiées

17

Le personnel de la CCSN a **déterminé** que le projet Wheeler River **pourrait avoir des répercussions** sur les **droits ancestraux et/ou issus de traités** des Nations et communautés autochtones suivantes :

- Première Nation d'English River (PNER)
- Association locale des Métis de Kineepik (KML)
- Nation métisse de la Saskatchewan (NMS)
- Bureau des terres et des ressources de Ya'thi Néné (BTRYN)

Le personnel de la CCSN a **déterminé** que les Nations et communautés autochtones suivantes ont **exprimé un intérêt** à l'égard du projet Wheeler River :

- Bande indienne de Lac La Ronge (BILLR)
- Nation des Cris de Peter Ballantyne (NCPB)
- Nation dénée de Birch Narrows (NDBN)
- Grand conseil de Prince Albert (GCPA)



Calendrier de consultation et de mobilisation à l'égard de Wheeler River

18

2019

Les **occasions de consultation** sur la description et le processus d'EE du projet Wheeler River ont commencé, y compris l'occasion d'**examiner la description du projet** et de **formuler des commentaires** sur la portée de la **décision d'EE**.

2020-2021

Denison a décidé de suspendre les activités du processus d'EE; en 2021, les activités ont repris.

2022-2024

Occasions continues de mobilisation et de consultation sur l'EE, et **offre d'une aide financière aux participants** pour examiner l'ébauche d'EIE. Denison présente une **demande de permis** pour la mine Wheeler River. Création de **l'équipe d'examen fédérale et autochtone (EEFA)** aux fins d'examen de l'ébauche d'EIE.

Nov.-déc. 2024

Denison soumet l'**EIE final**, et la CCSN entame l'examen final. La **CCSN accepte l'EIE final de Denison**. Activités continues de **consultation et de mobilisation** auprès des Nations et communautés autochtones.

2025

Activités de **consultation et prochaines étapes** pour l'EE et la demande de permis.

Octobre 2025 – Partie 1 de l'audience. Décembre 2025 – Partie 2 de l'audience.

Offre d'une aide financière aux participants pour favoriser leur participation au processus d'audience.

En cours

Consultation et mobilisation tout au long du cycle de vie de Wheeler River, si le projet va de l'avant



Audience de la Commission, 8 décembre 2025

CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : ACTIVITÉS DE CONSULTATION



Activités de consultation et de mobilisation des Nations et communautés autochtones identifiées (1/2)

20

- Envoi en avril 2019 d'un avis initial invitant les Nations et communautés autochtones à se réunir pour discuter du projet
- Surveillance des activités de mobilisation de Denison conformément au REGDOC-3.2.2
- Offre de plusieurs occasions de dialogue par des appels téléphoniques, de la correspondance et des réunions avec les leaders et représentants communautaires
- Offre d'occasions de consultation dans le cadre du processus d'EE et d'autorisation
- Participation à des événements communautaires et culturels





Activités de consultation et de mobilisation des Nations et communautés autochtones identifiées (2/2)

21





Principales activités de consultation :

-  Réunions mensuelles régulières convenues
-  Activités visant à comprendre et à évaluer les répercussions potentielles sur les droits
-  Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
-  Participation à l'EEFA dans le cadre du processus d'EE
-  Réunions avec les représentants et leaders communautaires
-  Soutien financier offert
-  Activités de renforcement des relations et visites communautaires

La PNER **appuie** le projet Wheeler River et **consent** à ce qu'il aille de l'avant, et toutes ses préoccupations à l'égard du projet ont été atténuées

Préoccupations initiales soulevées par la PNER :

- Protection de l'environnement
- Méthode de RIS
- Réduction de l'accès aux fins d'activités traditionnelles
- Représentation erronée de l'utilisation des terres
- Amoindrissement de l'attachement à la terre



Principales activités de consultation :

-  Réunions mensuelles régulières convenues
-  Activités visant à comprendre et à évaluer les répercussions potentielles sur les droits
-  Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
-  Réunions avec les représentants et leaders communautaires
-  Soutien financier offert
-  Activités de renforcement des relations et visites communautaires

La KML appuie le projet Wheeler River et **consent** à ce qu'il aille de l'avant, et toutes ses préoccupations à l'égard du projet ont été atténuées

Préoccupations initiales soulevées par la KML :

- Sécurité et entretien des routes
- Maintien de la culture et de l'utilisation des terres
- Bien-être de la communauté
- Méthode de RIS
- Gestion des urgences



Bureau des terres et des ressources de Ya'thi Néné (BTRYN)

24

Principales activités de consultation :

-  Rencontres trimestrielles régulières aux termes d'un CdR pour une collaboration à long terme
-  S'efforcer de comprendre et d'évaluer les répercussions potentielles sur les droits
-  Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
-  Réunions avec les représentants et leaders communautaires
-  Soutien financier offert
-  Activités de renforcement des relations et visites communautaires

Préoccupations non résolues et opinions soulevées par le BTRYN :

- **Effets à long terme** des activités héritées liées à l'uranium. Malgré les activités de déclassement, la **contamination**, les problèmes de gestion des **résidus** et la **dégradation du paysage** demeurent d'importantes préoccupations pour les communautés avoisinantes et les utilisateurs des terres
- Participation aux **activités de surveillance** et à l'examen des données recueillies sur le terrain
- **Effets cumulatifs** de l'exploitation minière et du développement à proximité
- Perte de l'habitat du **caribou des bois**



Nation métisse de la Saskatchewan (NMS)

25

Principales activités de consultation :

-  Réunions régulières convenues avec le personnel de la NMS
-  S'efforcer de comprendre et d'évaluer les répercussions potentielles sur les droits des Métis
-  Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
-  Réunions avec des représentants communautaires et régionaux
-  Soutien financier offert
-  Activités de renforcement des relations et visites communautaires

Préoccupations non résolues et opinions soulevées par la NMS :

- Préoccupations relatives à la contamination par des **fuites potentielles** dans le substrat rocheux et à l'**imperméabilité** du socle rocheux; préoccupations relatives à la **contamination** du lac Whitefish et du lac Russell par des **effluents contenant du sélénium**
- Perte du **titre de Métis**
- Effets sur la **récolte**, en particulier la **pêche**; préoccupations relatives à la possibilité que le projet ait une incidence sur **les animaux, les terres et les eaux** de la patrie des Métis
- Participation des Métis à la **surveillance**
- **Processus de CPLCC** visant la NMS, la Région du Nord 1, la Région du Nord 3 et l'Association locale des Métis n° 13



Principales activités de mobilisation :

- Réunions initiales et techniques sur Wheeler River
- Activités incluses dans l'ensemble des possibilités de mobilisation, des webinaires publics et de la correspondance
- Collaboration aux fins de l'examen des principaux documents
- Réunions avec les représentants et leaders communautaires
- Soutien financier offert

Bande indienne de Lac La Ronge (BILLR)
Nation des Cris de Peter Ballantyne (NCPB)
Nation dénée de Birch Narrows (NDBN)
Grand conseil de Prince Albert (GCPA)

Préoccupations soulevées par les Nations intéressées :

- Consultation et mobilisation
- Surveillance de l'environnement
- Eaux souterraines et contamination
- Protection des terres pour les générations futures



Audience de la Commission, 8 décembre 2025

CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS POTENTIELLES SUR LES DROITS



Évaluation des répercussions potentielles sur les droits découlant de la demande de Denison visant Wheeler River (1/2)

28

Contexte :

- Dans le cadre de l'obligation de la Couronne de consulter et, s'il y a lieu, d'accompagner, la Commission tiendra compte des répercussions potentielles sur les droits ainsi que des mesures d'atténuation et d'accompagnement visant les répercussions liées à la présente décision d'autorisation et d'EE
- Les évaluations des répercussions sur les droits (ERD) constituent une pratique exemplaire appliquée, dans l'ensemble du gouvernement fédéral, aux grands projets et décisions qui pourraient avoir une incidence sur les droits ancestraux ou issus de traités
- Le personnel de la CCSN a proposé de réaliser des ERD pour donner suite aux utilisations traditionnelles des terres et préoccupations soulevées par la PNER, la KML, le BTRYN et la NMS au sujet des répercussions potentielles du projet et de la décision de la Commission sur leurs droits ancestraux ou issus de traités

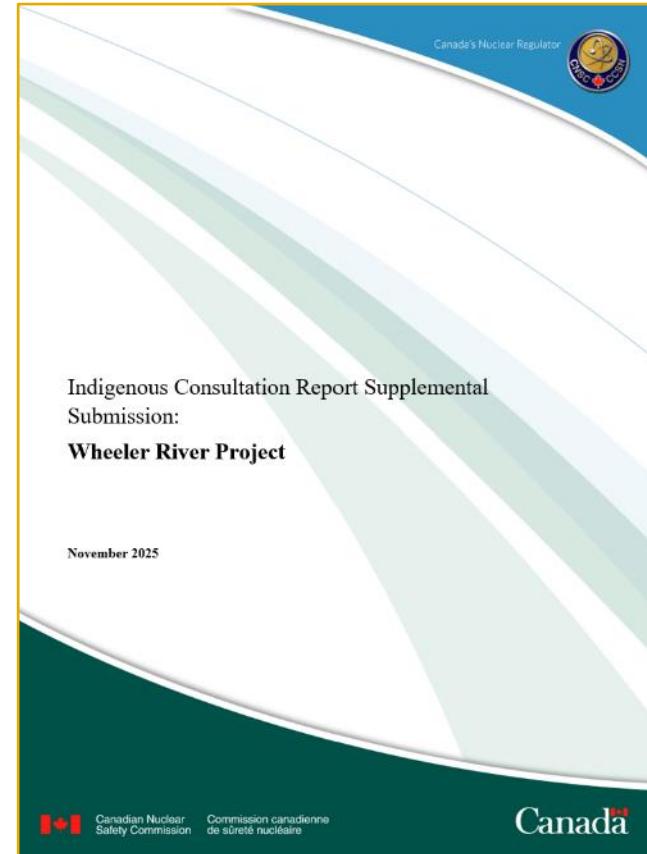


Évaluation des répercussions potentielles sur les droits découlant de la demande de Denison visant Wheeler River (2/2)

29

Collaboration sur l'ERD :

- Le personnel de la CCSN a collaboré avec la PNER, la KML, le BTRYN et la NMS pour discuter des préoccupations non résolues, les comprendre et y donner suite, notamment dans le cadre de l'élaboration de l'ERD
- Aucune préoccupation n'a été soulevée par les Nations et communautés autochtones susceptibles d'être affectées quant à l'approche de la CCSN visant l'ERD
- Le personnel de la CCSN s'est efforcé de comprendre l'utilisation potentielle des terres par la NDBN, la NCPB et la BILLR dans la zone du projet, de même que les répercussions potentielles de la demande sur leurs droits
- Dans le cadre du processus d'ERD, l'objectif du personnel de la CCSN visant le projet Wheeler River consistait à parvenir à un consensus sur les principales questions et préoccupations et sur la manière d'y donner suite de façon utile





Audience de la Commission, 8 décembre 2025

CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

CONSULTATION ET MOBILISATION DES AUTOCHTONES : ENGAGEMENTS ET PROCHAINES ÉTAPES



Engagements et prochaines étapes

31

Principaux engagements et accommodements proposés :

Denison :

- Programmes de surveillance des eaux souterraines et des eaux de surface
- Élaboration et mise en œuvre d'une approche de surveillance et du cadre de communication des résultats
- Plans d'intervention en cas de déversement et de gestion des eaux du site
- Collaboration à l'égard du plan de déclassement
- Plan d'atténuation et de compensation pour le caribou

CCSN :

- Proposition d'une condition de permis visant la mobilisation des Autochtones
- Appui continu aux Nations et communautés autochtones par le biais du CdR pour une collaboration à long terme
- Collaboration en matière de surveillance et de production de rapports visant toutes les conditions de permis pertinentes
- Mobilisation et collaboration dans le cadre du Programme indépendant de surveillance environnementale de la CCSN
- Inclusion du projet Wheeler River dans le Programme de surveillance régionale de l'est de l'Athabasca



Conclusions relatives aux répercussions potentielles sur les droits

Analyse et conclusions à l'égard des répercussions potentielles du projet Wheeler River sur les droits

- Le personnel de la CCSN recommande que la Commission demande au personnel de la CCSN et à Denison de mettre en œuvre les mesures d'atténuation proposées, comme il est indiqué dans la diapositive précédente et à l'annexe A du CMD supplémentaire
- Le personnel de la CCSN continuera de travailler sur les engagements proposés avec les Nations et communautés autochtones identifiées, y compris en ce qui concerne les préoccupations non résolues, dans la mesure du possible
- D'après l'ensemble des renseignements fournis à ce jour, le personnel de la CCSN est d'avis que, si la Commission décide d'accorder un permis de préparation de l'emplacement et de construction, les répercussions potentielles sur les droits ancestraux et issus de traités **ont été prises en compte, évaluées et atténuées et ont fait l'objet d'accommodements de façon appropriée**



Audience de la Commission, 8 décembre 2025
CMD 25-H9.C – Demande de permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le projet Wheeler River

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PERSONNEL DE LA CCSN



Conclusions et recommandations

34

Le personnel de la CCSN réitère les recommandations présentées à la Commission lors de la Partie 1 :

- **Déterminer que :**
 - la CCSN a respecté l'honneur de la Couronne et rempli ses obligations en matière de consultation et, le cas échéant, d'accommodement des peuples autochtones
 - le projet Wheeler River n'est pas susceptible d'entraîner les effets négatifs considérables sur l'environnement mentionnés à l'article 5 de la LCEE 2012
- **Autoriser** Denison à préparer un emplacement et à construire une mine d'uranium sur le site de Wheeler River, sous réserve des conditions énoncées dans le permis proposé
- **Conclure** que Denison :
 - est compétente pour exercer les activités visées par le permis
 - prendra les mesures voulues pour préserver la santé et la sécurité des personnes, pour protéger l'environnement, pour maintenir la sécurité nationale et pour respecter les obligations internationales que le Canada a assumées

**Aucune
modification aux
conclusions et
recommandations
présentées le
8 octobre 2025**



Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canadian Nuclear
Safety Commission

Canada

Restés branchés

Joignez-vous à la conversation



suretenucleaire.gc.ca

